



**Mr Stavros Dimas
Commission Européenne
DG Environnement
B- 1049 Brussels
Belgique**

Le Puy / Paris, le 08 décembre 2009

Lettre recommandée avec AR

**Objet : demande d'intervention de la Commission Européenne auprès de l'Etat français
(Renouvellement de la concession du barrage de Poutès sur l'Allier)**

PJ : notre saisine initiale du 16 avril 2008

Monsieur le Commissaire Européen,

Dans un courrier en date du 16 avril 2008, les associations signataires de la présente lettre avaient attiré votre attention sur un dossier d'importance européenne concernant la sauvegarde du Saumon atlantique (Salmon salar) et dans lequel l'Etat français aurait du rendre un arbitrage depuis deux ans à propos du maintien ou non du barrage hydroélectrique de Poutès sur l'axe Loire-Allier.

Nous vous avons rappelé à quel point il était important que les interventions en faveur de la sauvegarde de la dernière population de Saumon atlantique de longue migration, qui survit actuellement sur l'axe Loire-Allier, soient fortes et volontaristes. La préservation de cette souche et de son patrimoine génétique est primordiale pour repeupler l'ensemble des grands bassins versants européens.

Le Professeur Philippart dans un rapport d'expertise demandé par le Gouvernement français et rendu public très récemment confirme en tous points que **le barrage de Poutès, est « un ouvrage d'une autre époque, qui n'a plus sa place au XXI ème siècle dans les gorges de l'Allier, qui doivent être rendus à la nature sauvage et au saumon »**. La restauration des habitats du saumon de l'Allier, « monument de la nature », selon Mr Philippart, est bien l'enjeu prioritaire des années à venir. Le rapport est accompagné d'un avis de Gilles Bœuf, président du Muséum National d'Histoire Naturelle, qui préconise lui aussi l'effacement pour sauver une population « au patrimoine génétique exceptionnel ».

Le 13 novembre dernier, à l'occasion de son déplacement dans un bassin symbolique, la Touques, puisque l'ensemble des ouvrages ont été démantelés ou aménagés sur cette rivière, la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie vient d'annoncer la décision gouvernementale d'effacer deux importants barrages sur la rivière Sélune en Normandie (baie du Mont-Saint-Michel), ceux de Vézins et La Roche qui Boit. Ce démantèlement va permettre à ce fleuve côtier de recouvrer un fonctionnement écologique et hydrologique ainsi que ses frayères originelles à saumons. Par ailleurs, la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie a également annoncé le lancement d'un plan national plan d'action national pour la restauration de la continuité écologique des cours d'eau pour 2015

Cette première décision fait notamment suite au Grenelle de l'Environnement et aux discussions engagées dans le cadre de la table ronde hydroélectricité créée par le Ministère de l'Ecologie aux travaux desquels participent les représentants, des associations de protection de la nature, des pêcheurs, des hydro électriciens et des collectivités locales. Malheureusement, pour le barrage de Poutès, dont la concession d'exploitation est arrivée à terme il y a deux ans, le gouvernement français n'a toujours pas statué alors qu'il y a urgence.

Comme vous pouvez le constater, depuis notre correspondance d'avril 2008, la situation n'a pas beaucoup évolué sur l'axe Loire-Allier. Nous nous permettons donc de renouveler notre demande de voir la Commission Européenne intervenir auprès des autorités françaises.

Nos associations se positionnent dès maintenant pour une action contentieuse européenne du fait du non respect des engagements européens par la France pour la Directive Habitat et la Directive Cadre sur l'Eau principalement.

Espérant vivement que notre demande retienne votre attention, veuillez croire, Monsieur le Commissaire Européen, en l'expression de notre haute considération.

AIDSA	ANPER -TOS	EEB	SOS LOIRE VIVANTE – ERN France	FNE
Jean Alardi, Président	Jacques Blanquet	John Hontelez Président	Roberto Epple Président	Sebastien Genest Président
FNH	Fédération Nationale Pêche en France	NASF	WWF France	
Cécile Ostria, Directrice	Claude Roustan	Marc Adrien Marcellier	Serge Orru Directeur général	

Pour le Collectif



Roberto Epple, Président
SOS Loire Vivante – ERN France
Western Europe Office
8 Rue Crozatier,
F- 43 000 Le Puy
France
+33 6 0 8 62 12 67 , roberto.epple@ern.org